

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES RÉMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

armacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

diologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

ladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.



ND: 40334

Déclaration de Maladie : N° P19- 0020268

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent [e]

Matricule : 457 Société :

Actif

Pensionné[e]

Autre :

Nom & Prénom : AKIF HMA Date de naissance :

Adresse :

Tél. : 0663517268 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr Noureddine BENNANI
Dermato - Vénérologue
180, Rue Oued Sebou - Oulfa
Tél. 0524 22 70 60

Date de consultation : / 14 SEP 2020

Nom et prénom du malade : AKIF HMA Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Affection certaine

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : / ACCUEIL / 17 SEP. 2020

Signature de l'adhérent[e] : AKIF HMA

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
SEP 2020			210124	Dr Nourredine BENNA Dermatologue - Vénérologue 180, Rue Doud Sebou - Oulfa Casab - Tél: 0522 90 20 60

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE SIDI EL KHADIR 33, Angle des Rues Sid El Khadir Tel: 05.22.89.62.93	14/09/2020	200,00

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

O.D.F PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	35533411	11433553
G		

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECU

Dr. Noureddine BENNANI

Lauréat de la Faculté de Médecine de Nancy

Maladies de la Peau du Cuir Chevelu et des ongles

Adultes et Enfants

Maladies sexuellement Transmissibles

Esthétique et chirurgie de la Peau

Epilation définitive et détatouage par laser

Sclérose des varices



الدكتور نور الدين بناني

خريج كلية الطب بنانسي

أمراض الجلد والشعر والأظافر

الأطفال والكبار

الأمراض الجنسية المعدية

جراحة و تجميل الجلد

إزالة الشعر نهائياً و الوشم بالليزر

علاج الدوالي

Casablanca, le : 14 SEP. 2020 الدار البيضاء في :

P AKIF Hnic

25,00 Ret-dise sels S.P.

175,00 Talent cire S.V.

- Gaze hydrophil - sparadrap sur bide degage.

200,00

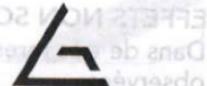
Dr Noureddine BENNANI
Dermato - Vénérologue
180, Rue Oued Sebou - Oum Rabie
Casa - Tél.: 0522 90 20 60 / 0522 90 86 86

PHARMACIE SEMALI
n°83 Angle des Rues 11 et 1
Sid El Khadir
Tél : 05.22.89.62.93

RPC : 175,00 DH

ialuset®

Crème et Compresse imprégnée stérile



Laboratoires
Genevrier
L'EXIGENCE DE VOTRE SANTÉ

FORMES ET PRÉSENTATIONS

Crème :

Tube de 100 g, tube de 25 g, flacon pressurisé de 100 g.

Compresse imprégnée stérile : Boîte de 10 ou de 3 (10 cm x 10 cm).

COMPOSITION

ialuset® crème : Acide Hyaluronique (sel sodique) (0,2 %), autres composants : cetearyl glucoside, decylester d'acide oléique, alcool cétéarylque et sodiumlauryl sulfate et sodium cétearyl sulfate, glycérol, sorbitol liquide, acide sorbique, methyl et propyl parahydroxybenzoate, citrate de sodium dihydrate, eau.

ialuset® compresse stérile : Compresse stérile imprégnée de crème d'acide hyaluronique (sel sodique) (0,05%), autres composants : macrogol, glycérol, eau.

PROPRIÉTÉS

L'acide hyaluronique est le composant principal de la substance fondamentale du derme. Il agit à toutes les phases du processus de cicatrisation. Il accélère la cicatrisation et la réépithérialisation des lésions cutanées.

Son pouvoir hygroscopique maintient un environnement humide favorable au processus de régénération tissulaire.

L'acide hyaluronique utilisé est obtenu par biofermentation.

INDICATIONS